

Bureau de la métropole du 29 septembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

Date de convocation
15 septembre 2017

Conseillers en exercice
39

Président : M. François CUILLANDRE

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 29 septembre 2017 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, Mme B. ABIVEN, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. J-L. POLARD, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M D. CAP, M. M. COATANEA, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme I. MELSCOET, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, Vice-Présidents.

Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme B. MALGORN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, Conseillers.

M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. B. SIFANTUS, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. P. KARLESKIND, Vice-Présidents.

, Mme I. GUERIN, M. R. HERVE, M. R. SALAMI, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

M. P. APPERE, M. F. PELLICANO, Conseillers délégués.

B 2017-09-235 EQUIPEMENTS D'AGGLOMERATION

Archives municipales et métropolitaines : demande de subvention auprès de l'Etat (ministère de la culture et de la communication) pour le projet de développement de la plateforme d'archivage électronique.

La rapporteure, Mme Gaëlle ABILY
donne lecture du rapport suivant

**EQUIPEMENTS D'AGGLOMERATION – Archives municipales et métropolitaines :
demande de subvention auprès de l'Etat (ministère de la culture et de la communication)
pour le projet de développement de la plateforme d'archivage électronique.**

EXPOSE DES MOTIFS

La métropole a répondu à un appel à projet piloté par le ministère de la culture et de la communication, visant le soutien aux projets de mise en place de systèmes d'archivage numérique, intitulé « AD-essor ».

Le projet proposé par la métropole, en conformité avec le Code du Patrimoine, porte sur le développement de sa plate-forme d'archivage électronique existante (As@lae) et son interfaçage avec le système d'information, notamment les GED (Gestion Électronique de Documents).

L'appel à projets porte techniquement sur le développement de connecteurs entre les GED et As@lae, par la DSIT et des éditeurs, afin :

- de permettre le transfert de données issues de logiciel métiers vers le système d'archivage électronique internalisé,
- de formaliser un référentiel de conservation des documents en leur associant des règles d'archivage dès leur création dans les GED,
- de reprendre les données intégrales de la GED qui a été utilisée pour les études et la mise en place du Tramway.

Le ministère de la culture et de la communication propose de soutenir le projet à hauteur de 50% de son coût, soit une subvention de 27 046 €.

DELIBERATION

En conséquence, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à solliciter le concours financier de l'État (ministère de la culture et de la communication) pour le projet de développement de la plateforme d'archivage électronique décrit ci-dessus.

Avis commissions :

Avis de la Commission Attractivité, Développement Economique et Emploi : FAVORABLE A
L'UNANIMITE

Décision du Bureau de la métropole :

ADOPTÉ A L'UNANIMITE